

Apollonia de Cyrénaïque : Archéologie et Histoire

In: Journal des savants. 1996, N° pp. 3-49.

Citer ce document / Cite this document :

Laronde André. Apollonia de Cyrénaïque : Archéologie et Histoire. In: Journal des savants. 1996, N° pp. 3-49.

doi : 10.3406/jds.1996.1593

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jds_0021-8103_1996_num_1_1_1593



JANVIER-JUIN 1996

APOLLONIA DE CYRÉNAÏQUE :
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

Port de Cyrène, Apollonia a sans doute souffert de l'attrance justifiée qu'exerçait sa métropole voisine. Les voyageurs des XVIII^e et XIX^e siècles, arrivés le plus souvent par voie de terre ¹, l'ignoraient ou lui consacraient peu de temps. Lors du grand essor des recherches qui accompagna la présence italienne en Libye, Apollonia, destinée à devenir centre de colonisation, reçut peu d'intérêt des archéologues qui se bornèrent, tel E. Ghislanzoni, à relever les colonnes de l'église orientale, sans que ces travaux aboutissent à une publication ². Après la deuxième guerre mondiale, R. G. Goodchild ³ fut le premier à pressentir l'importance de ce site et, sous son impulsion, les recherches prirent un tour nouveau qui avait pour objectif les monuments de l'Antiquité tardive : églises ⁴ et palais du Dux ⁵. Au même moment, la

1. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykat Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 262, en particulier au sujet du voyage du médecin génois A. Cervelli en 1811-12.

2. P. ROMANELLI, « La basilica cristiana nell'Africa settentrionale italiana », *Atti IV^o convegno int. arch. cristiana*, Rome, 1940, I, p. 245-289.

3. J. REYNOLDS in R. G. GOODCHILD, *Libyan Studies*, Londres, 1976, p. XIV.

4. W. M. WIDRIG, et R. G. GOODCHILD, « The West Church at Apollonia in Cyrenaica », *PBSR*, 28, 1960, p. 70-90.

5. R. G. GOODCHILD, « A Byzantine Palace at Apollonia », *Antiquity*, 34, 1960, p. 246-258 ; *id.* in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, Suppl. 4), s.d. (1976), p. 245-265.

mission du regretté P. Montet ⁶ accomplit en peu d'années une œuvre non négligeable : dégagement partiel de l'édifice thermal, de plusieurs quartiers d'habitation et levé du premier plan précis du site par les soins de J. Ph. Lauer ⁷ *Pendent opera interrupta* : la mission Montet dut suspendre ses travaux en 1956, et la mission américaine dirigée par D. White ne travailla que de 1965 à 1967, non sans laisser un beau volume qui présente non seulement ses travaux, mais l'ensemble de ce que l'on pouvait connaître du site à la fin des années soixante ⁸. Fr. Chamoux qui avait participé aux travaux de P. Montet, ne put reprendre la fouille qu'en 1976 ⁹. Vingt ans plus tard, une présentation d'ensemble des résultats de nos travaux ¹⁰ n'est peut-être pas inutile.

En effet, Apollonia apparaît peu dans les sources littéraires et épigraphiques. Ces témoignages ont été depuis longtemps collectés ¹¹, et ils laissent d'énormes lacunes dans notre information. Si Diodore de Sicile mentionne le port de Cyrène lors des opérations de Thibron, en 324-321 av. J.-C., il le fait incidemment et non pour décrire ce port ¹². Sur la foi d'une restitution dans une inscription datant de 67 av. J.-C. ¹³ et par un témoignage de Strabon ¹⁴, nous apprenons l'existence d'Apollonia — jusqu'alors port de Cyrène — mais aucune autre source ne vient nous préciser ce que fut cette métonomase. Et que dire de Synésios qui ne mentionne jamais Apollonia ou Sôzousa, nom adopté par la ville dans l'Antiquité tardive ¹⁵ ? On le voit, il

6. P. MONTET, « Égypte et Cyrénaïque : une campagne de fouilles à Apollonia », *CRAI*, 1954, p. 259-267 ; *CRAI*, 1955, p. 327-331 ; *Arch. Anz.*, 1959, p. 314-324.

7. J. Ph. LAUER, « L'enceinte d'Apollonia à Mersa Susah », *RA*, 1963, p. 129-153.

8. R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene, Excavations by the University of Manchester 1965-1967*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976).

9. Fr. CHAMOUX, « Campagne de fouilles à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976 », *CRAI*, 1977, p. 6-27.

10. Ces travaux sont l'œuvre de la Mission archéologique française en Libye, dont j'assume la direction depuis 1981 ; mes remerciements vont à la D.G.R.C.S.T. du Ministère des Affaires Étrangères, qui assure le financement de nos travaux, et au Département des Antiquités de Libye qui nous accorde une aide amicale et efficace ; cf. A. LARONDE, « Apollonia de Cyrénaïque et son histoire. Neuf ans de recherche de la mission archéologique française en Libye », *CRAI*, 1985, p. 93-116 ; *id.* *Apollonia porto di Cirene*, Senigallia, 1987, 21 p.

11. J. G. PEDLEY in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976), p. 11-25 ; pour les inscriptions, J. REYNOLDS, *ibid.*, p. 293-333.

12. Diodore de Sicile, XVIII, 20, 1-2 ; cf. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 41.

13. *SEG*, XX, 709.

14. Strabon, XVII, 837.

15. D. ROQUES, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 92.

n'est pas possible de retracer l'histoire du port de Cyrène à partir des seules sources écrites ¹⁶. Plus qu'ailleurs, l'apport de l'archéologie est donc ici indispensable.

Apollonia se trouve au centre d'une ample baie qui mesure un peu plus de 40 km d'est en ouest et qui est délimitée à l'est par ras el Hilal, l'ancien Naustathmos et à l'ouest par ras Aamer, l'ancien cap Phycous. Il s'agit de la portion la plus septentrionale du littoral cyrénéen à un peu moins de 300 km de l'extrémité occidentale de la Crète, là où le continent africain est le moins éloigné de l'Europe, exception faite du détroit qui sépare la Sicile du cap Bon. À cette situation favorable, Apollonia ajoute les avantages propres de son site.

Au pied du premier emmarchement du plateau cyrénéen, la plaine ou Sahel de Susa (nom actuel d'Apollonia) est relativement étroite, moins de 2 km du rivage au pied des collines (fig. 1). Mais ce serait une erreur de croire que cette plaine littorale ne comporte pas d'accidents de relief. Parallèlement à la côte, nous trouvons deux cordons de dunes de grès quaternaires consolidés ¹⁷. Le plus méridional de ces deux cordons constitue, au contact immédiat du rivage, une ligne de collines qui culmine dans la partie orientale du site pour former l'acropole d'Apollonia, à 24,5 m au dessus du niveau de la mer. Du côté du sud, vers l'intérieur des terres, ces collines dominent la petite plaine littorale qui se trouve entre 6 et 8 m au dessus du niveau de la mer. La déclivité, qui varie entre 10 et 15 m, forme un élément de défense naturel.

Quant au cordon de grès dunaires situé plus au nord, à 350 m du précédent, il est largement ennoyé depuis le relèvement du niveau moyen de la Méditerranée lié à la transgression flandrienne. Néanmoins, il émergeait avec assez de force au droit d'Apollonia pour créer une baie naturelle, par un phénomène qui se répète le long des côtes occidentales de la Cyrénaïque, à Ptolémaïs ¹⁸ et encore à Uqla, l'ancienne Kainopolis ¹⁹.

Si le niveau moyen de la Méditerranée s'est encore élevé de l'ordre de 50 cm depuis deux mille ans, il s'y ajoute dans le cas d'Apollonia un phénomène de subsidence qui affecte inégalement l'ensemble du littoral cyrénéen, soit par contre-coup du remplissage en eau du bassin méditerranéen.

16. Cf. *supra*, n. 11.

17. J. DEMANGEOT, « L'évolution quaternaire des côtes de Cyrénaïque », *Bull. Soc. Géog. Égypte*, 29, 1956, p. 33-42.

18. C. H. KRAELING, *Ptolemais City of the Libyan Pentapolis*, Chicago, 1962, p. 48-51.

19. A. LARONDE, « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », *CRAI*, 1983, p. 74-76.



FIG. 1. — Apollonia et la plaine littorale vus du rebord du plateau intermédiaire, depuis la route de Cyrène (photo A. Laronde).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 2. — Traces de balanes sur le quai nord du chenal reliant les deux parties du port, actuellement à 3,80 m sous le niveau de la mer (photo E. Pessarelli).

néen, soit par le jeu de la tectonique des plaques ; l'anticlinal très abaissé que forme le plateau cyrénéen a joué inégalement de part et d'autre d'un axe qui part en oblique du sud du Wadi Cuf en direction du ras el Hilal au nord-est ²⁰. Ce phénomène en cours depuis le début du quaternaire s'est poursuivi avec une intensité variable jusqu'à nos jours. Le géologue L. Moret ²¹ en avait évalué l'amplitude à 3 m. Les plongeurs de la mission archéologique française ont dégagé des structures de quais et ont observé sur les blocs des traces de colonies de balanes, petits crustacés qui vivent au niveau de l'alternance d'immersion et de submersion qui marque le niveau moyen des eaux (fig. 2) ²². En plusieurs points du site, ces traces ont été observées à 3,80 m de profondeur, ce qui nous donne une idée plus précise du mouvement de subsidence en cours depuis deux mille ans.

Les deux îlots aujourd'hui émergés sont les résidus d'un bras de terre qui partait de l'extrémité occidentale du rempart, et qui était formé d'atterrissements de terrains meubles emportés par les courants au fur et à mesure que le site s'enfonçait sous les eaux. Ce bras de terre s'interrompait probablement entre les récifs connus sous le nom de Grotto Reef et l'îlot occidental, ménageant ainsi une passe pour la navigation. Du côté de l'est, une large ouverture allait de l'îlot oriental à l'extrémité orientale du rempart dont la tour XX était sans aucun doute proche de la côte. En effet, G. Hallier a retrouvé là le départ du rempart qui longeait le rivage et qui ne pouvait avoir laissé hors du périmètre défendu un terre-plein qui eût été une cause d'affaiblissement des défenses du port.

L'intensité de ce mouvement de subsidence semble connaître un net ralentissement depuis deux siècles. C'est ce qu'indique la comparaison du littoral actuel avec celui du plan dressé en 1822 par les frères F. W. et H. W. Beechey (fig. 3). Si l'on excepte un élément du rempart de la tour 1 de l'enceinte en direction du nord-est, soit en direction des récifs de Grotto Reef, sur une longueur de quelques dizaines de mètres, le tracé du littoral est resté le même qu'aujourd'hui. On ne peut attribuer l'évolution légère notée à l'ouest du site qu'à l'action des courants marins, et non plus vraiment à un phénomène de subsidence.

20. R. W. HEY, « The Geomorphology and Tectonics of the Gebel Akhdar (Cyrenaica) », *Geological Magazine*, 93, 1956, p. 10 sq.

21. L. MORET, « La Cyrénaïque, esquisse géologique et géographique », *Rev. Géog. Alpine*, 24, 1936, p. 556.

22. Ces recherches feront l'objet d'une publication de la part de Cl. Sintès, qui mène les travaux dans le port submergé.



FIG. 3. — Plan du site d'Apollonia dressé en 1821 par les frères F. W. et H. W. Beechey (d'après leur ouvrage *Proceedings of the Expedition to explore the Northern Coast of Africa from Tripoly Eastward*, Londres, 1828, face à la p. 467).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 4. — Plan d'Apollonia (dressé par E. Pessarelli).

Dans sa forme initiale, le port de Cyrène comportait donc un bon abri naturel accessible par deux passes, l'une — la moins importante —, au nord-ouest et l'autre, plus ample, à l'est-nord-est (fig. 4). Ainsi le port de Cyrène était-il accessible par tous les temps, répondant aux caractéristiques que les Grecs recherchaient²³. Il faut garder présent à l'esprit que les vents dominants proviennent du nord-ouest. Les bateaux en provenance de l'est pouvaient remonter le vent, tandis que ceux qui, en plus grand nombre, venaient de l'ouest de la Cyrénaïque ou bien qui venaient du nord arrivaient au cap Phycous d'où un courant les portait en direction du port de Cyrène²⁴.

Il ne doit pas faire de doute que Battos et les Fondateurs aient utilisé le port dès la fondation de Cyrène en 631²⁵. Les avantages du site l'emportaient nettement sur ceux que pouvaient présenter les autres mouillages échelonnés le long du littoral. Quand, plus tard, le port prit le nom d'Apollonia, ce fut à l'évidence pour rappeler Apollon Apobatérios, le dieu de Delphes qui avait ordonné aux Fondateurs de gagner la Libye et qui avait guidé leur débarquement²⁶.

Dans ces conditions, il peut sembler surprenant que les travaux conduits dans le port n'aient permis de retrouver que peu de traces de l'activité humaine avant le v^e siècle. Seules les fouilles de P. Montet dans le quartier d'habitation sis à l'ouest de l'église orientale ont permis de retrouver un fragment de cratère subgéométrique, un alabastre corinthien et un fragment d'œnochoé rhodienne du début du vi^e siècle²⁷. Par ailleurs, aucun vestige architectonique ne peut être attribué à l'archaïsme ou au v^e siècle, que ce soit dans les constructions urbaines ou portuaires. Faut-il s'en étonner ? Le port bénéficiait d'un abri naturel, et il n'était donc pas nécessaire de le renforcer par des môles, comme pour d'autres ports des Cyclades, tels que Paros²⁸. Et, vu la taille des bateaux, il est probable que ceux-ci étaient tirés au sec sur la grève. Enfin, la longue occupation du site durant treize siècles explique que les niveaux les plus anciens n'aient pu être atteints ou aient disparu.

23. D. V. BLACKMAN, « Ancient harbours 2 », *Int. journal of Nautical Arch.*, 1982, p. 193.

24. *Instructions Nautiques*, série D, vol. VI, Paris, 1968, p. 232.

25. Fr. CHAMOIX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris (BEFAR, 177), 1953, p. 221.

26. A. LARONDE, « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, Dakar, 1977, p. 212 ; cf. J. et L. ROBERT, *Bull. Épig.*, 78, p. 559.

27. P. MONTET, *CRAI*, 1954, p. 262 sq. ; J. G. PEDLEY in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976), p. 13.

28. D. AUFRAY, « La splendeur maritime de Paros », *Archeologia*, 317, 1995, p. 71-77.

Mais il est important que le premier vestige d'installation portuaire soit constitué par des cales sèches. Observées depuis longtemps pour leur partie émergée ²⁹, elles ont fait l'objet d'un réexamen complet, y compris dans leur secteur submergé lors de la dernière campagne sous-marine de 1995. Ces dix loges ont une largeur homogène de 5,40 m à 6 m. Elles sont séparées par des cloisonnements longitudinaux taillés dans la roche en place et épais de 0,65 m à 0,80 m. Dans la loge n° 3 en partant de l'ouest, on observe encore une glissière médiane laissée en saillie dans la roche. La loge n° 2 présente une glissière construite en blocs de grand appareil, large de 1,46 m — sur environ 2 m de longueur conservée. Ces loges ne sont actuellement émergées que sur les 6 m de fond de la construction adossée à l'îlot occidental. Mais nous ne devons pas douter qu'elles n'aient été entièrement hors de l'eau dans l'Antiquité, comme l'attestent les épais dépôts de *terra rossa* observés en 1995 dans les loges 6 à 8, et la présence des constructions d'époque romaine qui recouvrirent ces loges (sauf peut-être les loges 2 à 4) lorsque celles-ci cessèrent d'être utilisées. Les dimensions de ces cales sèches correspondent à celles de trières dont on sait par ailleurs que la flotte cyrénéenne fut équipée au IV^e siècle av. J.-C. ³⁰.

Nous avons donc là l'équipement portuaire le plus ancien que nous connaissions à l'heure actuelle, antérieur sans aucun doute à l'aménagement des quais sur lequel on reviendra plus loin. Notons seulement que les autres groupes de loges de navires donnés pour tels ³¹ ont toute chance d'être des magasins comme leur étude systématique le démontrera (fig. 5).

C'est à la même époque qu'était en activité le sanctuaire situé à l'extrémité ouest de l'Acropole et qui se composait d'un enclos à ciel ouvert avec des autels taillés dans la roche, dont celui qui porte le nom de Kallikrateia. Des traces d'encastremements de dédicaces accompagnent ce lieu de culte qui surplombe une vaste pièce taillée dans la roche sous-jacente et aujourd'hui partiellement écroulée. Fr. Chamoux a proposé avec beaucoup de perspicacité d'attribuer ce sanctuaire à Artémis qui est *λιμενοσκόπος* à Mounychie et sans doute aussi à Apollonia ³². C'est à ce sanctuaire qu'il

29. S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, Rome (Monografie di archeologia libica, 9), 1975, p. 577-579.

30. A LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Anc. Afr.), 1987, p. 66-69.

31. Par exemple par N. C. FLEMING, suivi par D. V. BLACKMAN, « Ancient Harbours in the Mediterranean », *Int. Journal of Nautical Archeol.*, 1982, p. 192.

32. CALLIMAQUE, *Hymnes*, III, *À Artémis*, v. 254, avec le commentaire de Fr. Chamoux, communication au congrès cyrénéen de Macerata, 1995 (sous presse).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 5. — Fondations de magasins submergés dans le secteur sud-est du bassin occidental du port (photo Mission archéologique française).



FIG. 6. — Figurines de terre cuite représentant la divinité au silphion. Dépôt sous la tour XIII (photo A. Laronde).

convient de rattacher le dépôt tout proche qu'Y. Garlan et A. Davesne ont retrouvé sous les fondations de la tour 13 du rempart et qui comportait plusieurs centaines de figurines de terre cuite réparties entre neuf types, dont les types du *kouros*, mais aussi le type féminin de la divinité au silphion qui a toute chance d'être un Artémis datable, selon A. Davesne, de la première moitié du IV^e siècle (fig. 6) ³³.

En fait notre information sur le port de Cyrène ne se précise qu'à la fin du troisième quart du IV^e siècle lors de la guerre de Thibron. On sait que ce chef de mercenaires, initialement au service d'Harpale, débarqua en Libye en 324 après avoir fait disparaître son commanditaire ; après des succès initiaux, Thibron entreprit, de 324 à 321, une lutte rendue incertaine du fait de son incapacité à prendre Cyrène. Le port joua un rôle dans ces opérations et servit de base au chef spartiate ³⁴. On peut rattacher à cette période, sinon à ces événements, deux séries de découvertes. Lors de l'exploration du bassin oriental du port, les plongeurs de la mission ont retrouvé à plusieurs reprises les éléments d'un dépôt qui comportait des éléments de bijoux, un chaton de bague en or, un ornement en forme de fleur et des fils d'or ainsi que plusieurs monnaies, des dixièmes de statères d'or d'un poids de 0,86 gr, au type de Cyrène ou à celui d'Ammon ³⁵. Ces divers éléments proviennent tous d'un dépôt dispersé par les courants et qui se trouvait à une faible profondeur au droit de l'édifice thermal dans un secteur qui était alors émergé. De même, lors de la fouille des couches situées sous la partie sud du péristyle de l'édifice thermal, dès la campagne de 1976, apparurent une cinquantaine au moins de petites hydries ou des *skyphoi* hauts de 2 à 3 cm, accompagnés de très nombreux fragments de vases à vernis noir décorés de palmettes. Il s'agit évidemment d'un dépôt votif. Ce matériel est actuellement en cours d'étude par J.-J. Maffre qui date ces pièces du dernier tiers du IV^e siècle ³⁶.

Notre information n'est guère plus abondante sur les débuts de l'époque hellénistique à laquelle il convient de retirer décidément le rempart, que les travaux d'Y. Garlan incitent à dater des dernières décennies du II^e siècle ³⁷. Non que l'époque de Magas soit démunie de toute réalisation attribuable aux

33. A. DAVESNE et Y. GARLAN, « Découverte d'un lot de figurines en terre cuite à Apollonia de Cyrénaïque », *LA* 15-16, 1978-79, p. 199-226, et surtout p. 224, et pl. LXVI-LXXII.

34. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 68.

35. A. LARONDE, *o. c.*, p. 238.

36. Fr. CHAMOIX, « Campagne de fouilles à Apollonia de Cyrénaïque (Libye) en 1976 », *LA*, 13-14, 1976-77, p. 381.

37. Y. GARLAN, « L'enceinte fortifiée d'Apollonia de Cyrénaïque », *CRAI*, 1985, p. 374.

années 300 à 250, qui virent le long règne de ce beau-fils de Ptolémée Sôter. Le commentaire brillant que F. Chamoux a donné à l'épigramme dédicatoire faite par Eupolémos confirme que le port comportait un sanctuaire où l'on honorait Enyalios Arès³⁸.

Eupolémos était un officier de l'armée de Magas et l'on peut présumer que le port avait reçu une garnison importante. Les fouilles américaines ont mis en lumière un autre sanctuaire sis à l'ouest du site, au delà de la nécropole occidentale (fig. 7) ; il reste surtout de ce temple dorique³⁹ un chapiteau, et des assises taillées dans la roche en place, ainsi que quelques vestiges mineurs ; ce matériel a été minutieusement étudié par G. R. H. Wright⁴⁰ qui retient une date alentour de 300 av. J.-C. ou dans les toutes premières années du III^e siècle av. J.-C. Dans son étude quasi simultanée sur l'architecture cyrénéenne, S. Stucchi se sépare de ce jugement et date le temple de la basse époque hellénistique⁴¹. Quoi qu'il en soit, le temple n'était pas isolé en pleine campagne, mais il s'intégrait à tout un quartier dont A. Davesne et G. Monthel ont retrouvé les traces et où ils ont identifié un complexe gymnique avec exèdres, bassin, *naiskos*, la pièce maîtresse restant le stade (fig. 8) reconnu par Fr. Chamoux et étudié par A. Davesne⁴² qui retient une date dans le courant du II^e siècle av. J.-C., plutôt dans la seconde moitié du siècle. Cette datation conviendrait donc bien pour l'ensemble du quartier qui contribue à donner sa physionomie à l'ensemble de l'agglomération. Le port qui n'est pas une cité, mais qui dépend de Cyrène telle une *kômé*, se composait d'une série d'habitats et d'installations échelonnées le long de la côte, entre l'Acropole à l'est et le quartier du stade à l'ouest, sans qu'apparaisse un véritable urbanisme, ni un système de défense commun à l'ensemble de l'agglomération.

Notre information prend un tout autre aspect pour la basse époque hellénistique, à partir des premières décennies du II^e siècle av. J.-C.

38. FR. CHAMOUX, « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *BCH*, 82, 1958, p. 571-587.

39. J. G. PEDLEY, *AJA*, 1967, p. 141-147 ; G. R. H. WRIGHT, in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976), p. 60-82.

40. G. H. R. WRIGHT, *o. c.*, 73 sq.

41. S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, Rome (Monografie di archeologia libica, 9), 1975, p. 93 sq.

42. A. DAVESNE, « Le stade d'Apollonia de Cyrénaïque », *LA*, 15-16, 1978-79, p. 245-254 et pl. LXXX-LXXXIV.



FIG. 7. — Le temple dorique extra-mural, vu depuis le nord-ouest (photo A. Laronde).



FIG. 8. — Le stade d'Apollonia. Départ des gradins du côté sud (photo A. Laronde).

L'examen du bassin oriental du port a révélé la présence d'une couche (de 30 à 40 cm d'épaisseur) du matériel qui tapisse ce bassin et qui provient soit d'épaves, soit de rejets opérés depuis le rivage ou à partir des navires ancrés dans le port et qui se déchargeaient de leur rebuts. La céramique retient l'attention en premier, car elle offre une bonne séquence qui illustre non seulement les productions locales, mais aussi la vie de relations du port au cours des deux derniers siècles de l'époque hellénistique. Le matériel abondant qui a été recueilli nécessitera une étude approfondie par catégories. Sans attendre ces résultats, voici quelques premières indications sur la répartition des pièces :

I. <i>Monde égéen</i> : 42,73 %	
Amphores de Rhodes, Cos, Cnide, Chios	23,90 %
Bols mégariens	13,06 %
Céramique attique	5,7 %
II. <i>Production locale</i> : 23,11 %	
Céramique à vernis rouge	11,55 %
Céramique commune	10,81 %
Céramique à décor plastique	0,75 %
III. <i>Italie et Sicile</i> : 17,48 %	
Amphores gréco-italiques	8,38 %
Campanienne	4,85 %
Dressel	3,33 %
Lamboglia	0,92 %
IV. <i>Punique</i> : 1,85 %	
V. <i>Naucratis</i> : 0,74 %	
VII. <i>Non identifié</i> : 14,40 %	

La prédominance des relations d'Apollonia avec le monde égéen ressort pleinement de ce tableau. Pratiquement une pièce sur deux provient de Grèce continentale, des îles ou du littoral asiatique.

Les amphores rhodiennes représentent à peu près la moitié des amphores trouvées. Viennent ensuite de nombreuses pièces non timbrées de provenances diverses. Les amphores de Cos, de Cnide et de Chios ne représentent que de 4 à 1 % du total des amphores recueillies. Plus de la

moitié des amphores rhodiennes sont timbrées ⁴³. Il s'agit de pièces datables majoritairement entre 180 et 150 av. J.-C.

Les bols hellénistiques à reliefs ou bols mégariens présentent en général une forme de 14 cm de diamètre pour 7,2 de hauteur. La pâte, tendre et homogène, a un coloris qui peut varier du chamois clair au rose saumon et même au rouge vif, peut-être dans certains cas sous l'effet de l'altération due à l'eau de mer. Le vernis, généralement d'un noir luisant, peut aussi aller jusqu'à l'orange rougeâtre. Le décor est d'une grande variété, constitué par des bandeaux parallèles aux lèvres, le fond de la pièce étant souvent occupé par une grande rosace à pétales, des rinceaux et des oves. Ou encore a-t-on un fond avec acanthes droites et lancéolées en alternance ou un décor macédonien avec étoile à six rayons. Les pièces marquées sont sorties de l'atelier de Ménémachos. Tous ces bols à reliefs semblent dater de la première moitié du II^e siècle et leur provenance est à chercher dans des ateliers ioniens ⁴⁴.

La céramique attique est moins bien représentée, avec des *skyphoi* et des coupes à godrons. Ces pièces peuvent remonter à une période sensiblement plus ancienne, à la fin du IV^e siècle et à la première moitié du III^e siècle. Quoi qu'il en soit, le groupe de productions originaires de l'espace égéen, de la Grèce continentale ou du littoral asiatique souligne l'intensité des relations entretenues par le port de Cyrène depuis la fin de la période classique au moins jusqu'au milieu du II^e siècle. La place occupée par Athènes semble se réduire après le milieu du III^e siècle, soit après la guerre de Chrémonidès, tandis que la part des îles, en particulier du Dodécanèse, et, au-delà, celle de la côte d'Ionie semblent se renforcer, surtout entre 180 et 150 av. J.-C.

Un deuxième groupe représente à peu près le quart des pièces retrouvées et concerne la production locale, qu'elle soit originaire du port de Cyrène ou d'autres centres cyrénéens (fig. 9).

Les pièces les plus nombreuses appartiennent à un groupe de céramique fine, vernie à l'intérieur de rouge ou d'orange, parfois de gris. La pâte, homogène, de couleur rosée, contient des petites inclusions de quartz. Les formes les plus communes sont des coupelles sans anse, de taille variable ⁴⁵. On a aussi des coupes à pied et avec anses en forme de volutes ⁴⁶. Ces formes

43. L'étude des timbres amphoriques rhodiens est confiée à Y. Garlan.

44. A. LAUMONIER, *La céramique hellénistique à reliefs*, EAD, 31, Paris, 1977 ; G. SIEBERT, « Bols à reliefs d'ateliers grecs dans le dépôt marin de Santa Sabina en Apulie », *Ricerche e studi*, 10, 1977, p. 111-150.

45. « Hellenistic Plain Ware 4 ».

46. « Hellenistic Plain Ware 2 ».

datent, pour la première, du IV^e siècle au début du I^{er} siècle av. J.-C., et du milieu du III^e siècle au début du I^{er} siècle av. J.-C. pour la seconde. Selon J. Riley ⁴⁷ qui a étudié la céramique trouvée à Benghazi, ces productions dateraient du III^e et du II^e siècle surtout, et proviendraient de la partie occidentale de la région, peut-être de Taucheira où l'on a retrouvé des fours. Aucun four de potier n'a été repéré jusqu'ici et rien n'indique que ces pièces aient pu aussi être produites à Apollonia, même si leur abondance y est grande.

On peut rattacher à ce groupe de la céramique commune, des fragments de marmites et de couvercles, mais aussi des balsamares, peut-être de production italienne, qui se retrouvent avec la campanienne sur les épaves du Grand Gongloué I et de la Chrétienne C.

Il faut mettre à part un fragment de cratère décoré d'un masque de Silène finement travaillé à l'imitation des productions de vaisselle métallique (fig. 10-11) ⁴⁸ et surtout plusieurs fragments de réchauds décorés à l'intérieur de protomes de taureaux, et à l'extérieur de mufles de lions, absolument identiques aux pièces répertoriées à Benghazi par J. Riley ⁴⁹ qui reconnaît là une fabrication locale du début du I^{er} siècle av. J.-C. (fig. 12 et 13-14).

Soit qu'Apollonia ait été elle-même un centre de production, soit qu'elle ait été seulement un centre de transit, il est intéressant que ces pièces traduisent l'existence d'un trafic unissant les ports de Cyrénaïque entre eux. Apollonia a dû jouer aussi un rôle de diffusion non négligeable vers le reste du monde grec, puisque de tels réchauds existent à Délos ⁵⁰.

Un troisième groupe comporte un peu moins de 20 % de pièces trouvées, exactement 17,48 % et intéresse l'Occident. La moitié des pièces de ce groupe est constituée par des amphores gréco-italiques. La morphologie du col est caractéristique de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. Deux types de pâtes existent : l'une rouge à petites inclusions siliceuses brillantes (pâte campanienne), l'autre allant du rose au chamois, moins dure, avec des inclusions peut-être volcaniques, qui pourrait être sicilienne. Ces amphores servaient au transport du vin et conservent souvent des traces de poix. Elles correspondent à la céramique campanienne à vernis noir, probablement du

47. J. RILEY, *Excavations at Sidi Krebish, Benghazi (Berenice)*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. V, 2), s.d., p. 240 sq.

48. G. SIEBERT, « Un masque de Dionysos cornu à Délos », *Griechische und römische Statuetten und Grossbronzen*, Actes de la IX^e rencontre sur les bronzes antiques, Vienne, 1986, ed. par K. Gschwantler et A. Bernhard-Walcher, Vienne, s.d., p. 275-278.

49. J. RILEY, *o. c.*, p. 307, n^o 706-707, « ox head lugs ».

50. O. DIDELOT prépare une étude sur ce matériel à Délos.



FIG. 9. — Céramique provenant du dépôt sous-marin du bassin oriental du port (photo Mission archéologique française).

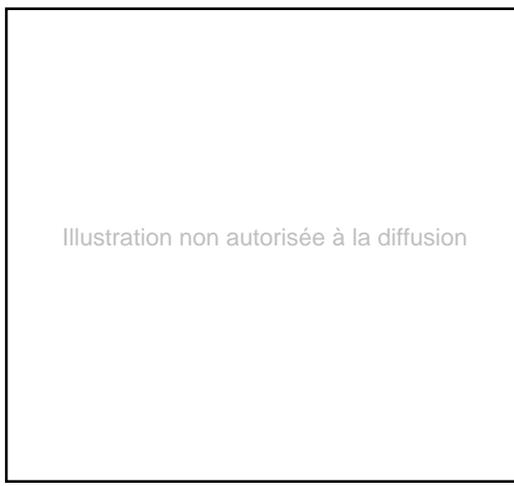


FIG. 10. — Fragment de marmite à anses torsadées avec une tête de Silène (photo E. Pessarelli).

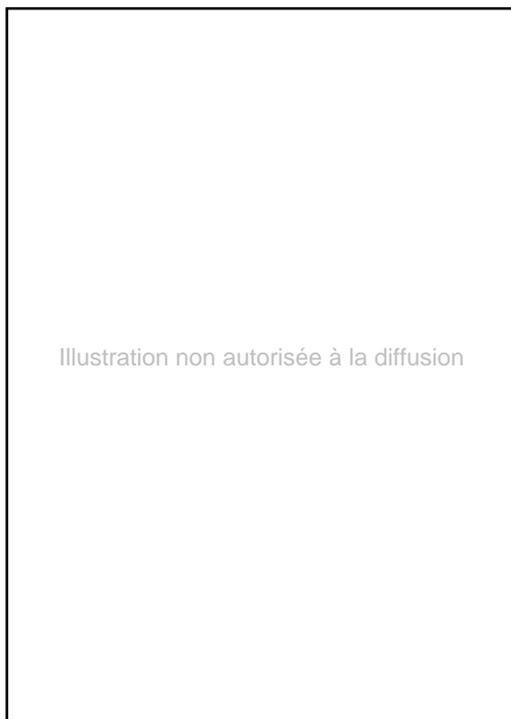


FIG. 11. — Détail de la pièce précédente (photo Th. Joly).



FIG. 12. — Médaillon d'applique en terre cuite provenant du dépôt sous-marin du bassin oriental du port (photo Th. Joly).

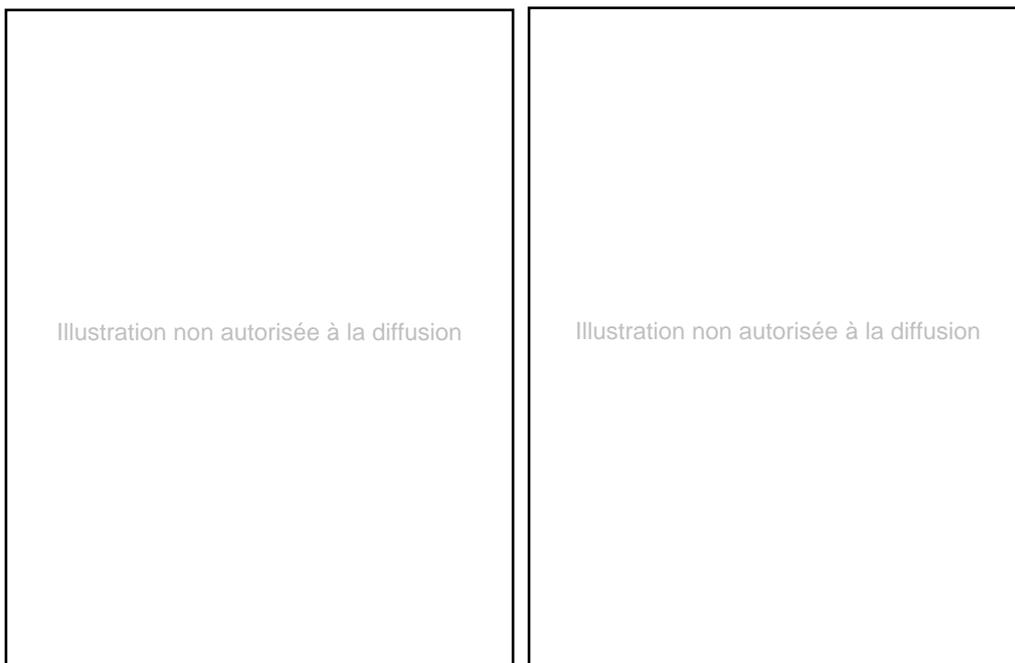


FIG. 13. — Fragment de réchaud avec protomé de taureau (photo Th. Joly).

FIG. 14. — Fragment de réchaud avec mufle de lion (photo E. Pessarelli).

premier tiers du II^e siècle ⁵¹. Ce matériel se répartit en sept formes de même date. La plus commune est une coupe à lèvre droite ou légèrement inclinée, avec quatre palmettes rayonnantes (Lamboglia 27). Presque aussi répandue est l'assiette à lèvre inclinée sans décoration de palmettes (Lamboglia 36). Vient ensuite le col à paroi évasée avec incisions et rehauts à la peinture blanche (Lamboglia 31-33). Plus rare est la forme Almagro 65, un gobelet à deux anses ; ou encore les formes Lamboglia 28 (coupe à lèvre biseautée), Lamboglia 34 (coupe de petite taille à paroi carénée). On peut mettre à part un *guttus* Lamboglia 45.

On le voit, les relations avec la Sicile et l'Italie du Sud ont donc pris de l'ampleur au cours du II^e siècle, dès les premières années du siècle. Certes, les relations entre Cyrène et la Sicile étaient traditionnelles ⁵², mais celles avec la Campanie ont commencé tôt et témoignent d'une liaison solide entre

⁵¹. F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué à Marseille* (Gallia, suppl. 34), 1961 ; L. LONG, « Les épaves du Grand Congloué, étude du journal de fouille de F. Benoit », *Archeonautica*, 7, 1987, p. 9-36.

⁵². P. M. FRASER, « An Inscription from Euesperides », *BSAA*, 39, 1951, p. 140.

la péninsule et la Cyrénaïque. On rapprochera volontiers de ces données l'épisode du Capouan Decius Magius prisonnier des Carthaginois et dont le bateau fut dérouté par la tempête sur les côtes de Cyrène lors de la guerre d'Hannibal⁵³.

Ce courant d'échanges est encore renforcé par la présence d'amphores vinaires italiennes qui prennent le relais des amphores gréco-italiques dans la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. Ces amphores sont représentées d'abord par la forme Dressel IA, et sont trois fois moins nombreuses que les gréco-latines. La forme Dressel IB, du début du I^{er} siècle av. J.-C. est très rare, et les formes Lamboglia 2 sont à peine plus fréquentes. Elles proviennent du sud de la péninsule (Pouille et Calabre) et datent aussi de la charnière entre le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Il est clair que les échanges avec l'Occident se ralentissent alors, probablement du fait des difficultés qui suivent la disparition du dernier des Lagides, Ptolémée Apion, en 96 et plus encore à cause de la montée de la piraterie en Méditerranée orientale et le long des côtes de Cyrénaïque⁵⁴.

On peut aussi rattacher au même courant d'échanges, en direction de l'Occident les amphores en provenance du monde punique. Ces amphores de forme cylindrique, hautes d'un peu plus d'1 mètre, de 23 cm de diamètre, ont deux petites anses semi-sphériques de part et d'autre du col qui donne naissance à une lèvre très développée. Des amphores plus petites présentent une lèvre en bandeau. Ces amphores de la deuxième moitié du II^e siècle, qui viennent loin derrière le groupe italien et sicilien, ne sont pas de provenance exclusivement carthaginoise, car elles continuent d'arriver au-delà de 146 av. J.-C., après la destruction de Carthage. Elles peuvent aussi bien provenir de Byzacène, voire des *emporía* de Tripolitaine⁵⁵.

Le dernier groupe est représenté par de rares cols d'amphores de Naukratis⁵⁶. La faible diffusion de ces pièces témoigne de la rareté des contacts entre le plateau cyrénéen et le Delta du Nil, en dépit de l'union politique établie depuis un siècle et demi, depuis la reconquête de

53. Tite Live, XXIII, 10; cf. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 425.

54. A. LARONDE, *o. c.*, p. 468.

55. Ces amphores pourraient aussi provenir de Sabratha, comme le montrent les prospections de la Mission sur le site en 1991-1993. Cf. A. LARONDE, « Les Phéniciens et la Cyrénaïque », *Hommages à Maurice Sznycer, Semitica*, 39, 1990, p. 7-12.

56. W. D. E. COULSON, N. C. WILKIE, J. W. REHARD, « Amphoras from Naukratis and environs », in J. Y. EMPEREUR et Y. GARLAN, *Recherches sur les amphores grecques* (BCH, suppl. 13), 1986, p. 535-550.



FIG 15. — Vue d'ensemble de l'épave sous-marine du bassin oriental du port, avec, à gauche, la quille (photo A. Chéné-Mission archéologique française).

Ptolémée III en 246. Le lien dynastique n'a pas eu d'incidences sur la vie commerciale du port.

C'est dans ce courant d'échanges, qu'il convient de situer l'épave retrouvée en 1986 dans le bassin oriental du port, et étudiée en 1987 et 1988 par L. Long et par les plongeurs sous-marins de la Mission (fig. 15)⁵⁷ ; ce bâtiment de moyen tonnage n'excédait pas 20 m de long. Il est conservé sur une longueur de 13 m et on en a surtout la quille, le fond de la carène sur un des côtés de celle-ci et une section de babord et de tribord. La fausse quille et les virures de bordé sont en pin d'Alep ; les clés de liaison de la quille et de la fausse quille sont en chêne vert. Les clés du bordé sont en chêne à feuilles caduques. Une membrure est en noyer, bois qui se rencontre dans l'est du plateau cyrénéen⁵⁸.

57. L. LONG, « L'épave antique d'Apollonia », *Les dossiers d'Archéologie*, 167, 1992, p. 70-77.

58. A. TROTTER, *Flora Economica della Libia*, Rome, 1915, p. 133.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 16. — Plan de l'enceinte d'Apollonia (dressé par G. Hallier). Les parties émergées dans l'Antiquité sont laissées en blanc ; en pointillé, le centre civique.



FIG. 17. — L'extrémité ouest de l'Acropole (rocher de Kallicrateia) et la tour XII vues de l'ouest (photo A. Laronde).

Tous ces bois existent sur le plateau cyrénéen, et donc l'hypothèse d'une embarcation construite en Libye s'impose d'autant plus que les pièces ne sont jamais de grandes dimensions, par exemple la quille, longue de 12,30 m et qui se termine vers l'avant par un assemblage en « trait de Jupiter » qui la reliait au brion ou contre-étambot⁵⁹ ; ou encore la fausse quille, conservée intégralement, et qui mesure 7,75 m de long. Ces pièces proviennent de fûts de dimension médiocre, du type des arbres qui devaient garnir, alors comme aujourd'hui, le plateau cyrénéen.

Abandonnée dans le port et coulée en raison de sa vétusté, cette embarcation a toutes chances de dater du II^e siècle av. J.-C.⁶⁰. Elle a pu servir aux liaisons entre les ports de la côte cyrénéenne, et peut-être à des voyages vers la Grèce.

59. L. LONG, *o. c.*, p. 77.

60. L. LONG, *o. c.*, p. 73.



FIG. 18. — La tour XII et son avant-cour (relevé G. Hallier)

- A, porte sud.
- B, poterne.
- C, courtine.
- D, bâtiment tardif.
- E, cage d'escalier.

C'est en tout cas le signe d'une intense activité de relations, qui frappe d'autant plus tout au long du 11^e siècle que cette période correspond sans doute à des changements profonds dans le cadre urbanistique et architectural du port. C'est à ce siècle, et plus probablement à ses dernières décennies, qu'il convient de rapporter la construction de l'enceinte.

Le rempart d'Apollonia constitue l'un des éléments majeurs du site (fig. 16). Appuyé sur la ligne de collines qui définit le site du côté du sud, il enferme un rectangle allongé de 800 m environ d'est en ouest qui borde le port au nord. À l'est, le rempart prend appui sur l'extrémité orientale de

l'Acropole, qui culmine à 24 m, et dont la valeur défensive est renforcée par des carrières qui ont ménagé un fossé sec autour d'elle. À l'ouest, deux tours rondes (les tours I et IV) d'un diamètre de 15,8 m soit 30 coudées de 52,5 cm, viennent renforcer un relief bien moindre. Au centre du dispositif fortifié, l'ensellement qui se trouve à l'ouest de l'Acropole est défendu par une tour de 15,8 m de côté, soit 30 coudées de 52,5 cm (fig. 17-18). Le reste de l'enceinte est jalonné par 17 autres tours carrées de 20 coudées de côté, soit 10,50 m. La courtine elle-même (fig. 19) est normalisée à une épaisseur de 5,25 m soit 10 coudées. Y. Garlan⁶¹ a opportunément souligné qu'il s'agit là du chiffre recommandé par Philon de Byzance dont les prescriptions sont généralement appliquées par les ingénieurs militaires œuvrant à Apollonia. « Transmise sur le terrain de façon assez mécanique par un maître d'œuvre fortement spécialisé, encadré et hiérarchisé », cette œuvre aboutit à « une véritable épure d'architecture militaire »⁶². L'enceinte frappe donc par la forte unité de sa conception, par le soin mis à sa réalisation. Des équipes différentes travaillaient sur les tours et sur la courtine, d'où de petites discordances de détails ; la taille des blocs n'est pas la même sur la tour et sur la courtine. Seul le matériau, le grès dunaire local, a mal supporté l'épreuve du temps. Il n'en reste pas moins une défense importante du côté de la terre, mais bien plus légère du côté de la mer. Le rempart laissait en dehors du périmètre défendu le bassin oriental du port qu'il surplombait par un glacis taillé dans le rocher de l'Acropole. La courtine elle-même, plus légère, n'a pas laissé de trace visible. Le rempart coupait ensuite le port en oblique, en se dirigeant vers le nord-ouest, vers l'île occidentale au moyen d'une digue dans laquelle un chenal ménageait un passage pour les navires désireux de passer dans la partie occidentale du port (fig. 20). Seule une partie du port était donc défendue, couverte du côté du nord-ouest par un mur qui courait de l'île occidentale à la tour I, au nord-ouest du site.

Le rempart laissait aussi en dehors de la zone défendue le quartier du temple dorique et du stade avec leurs constructions adjacentes. En revanche il incluait l'Acropole, sans eau et probablement moins densément occupée, qui pouvait devenir une zone de refuge en cas de siège. L'enceinte avait en réalité pour but de mettre à l'abri la partie centrale des installations portuaires, les loges de navires et les magasins, sans que l'ampleur des défenses traduise un souci particulier de lutte contre une attaque conduite

61. Y. GARLAN, « L'enceinte fortifiée d'Apollonia de Cyrénaïque », *CRAI*, 1985, p. 366.

62. Y. GARLAN, « L'enceinte hellénistique d'Apollonia », *Dossiers d'Archéologie*, 167, 1992, p. 66.

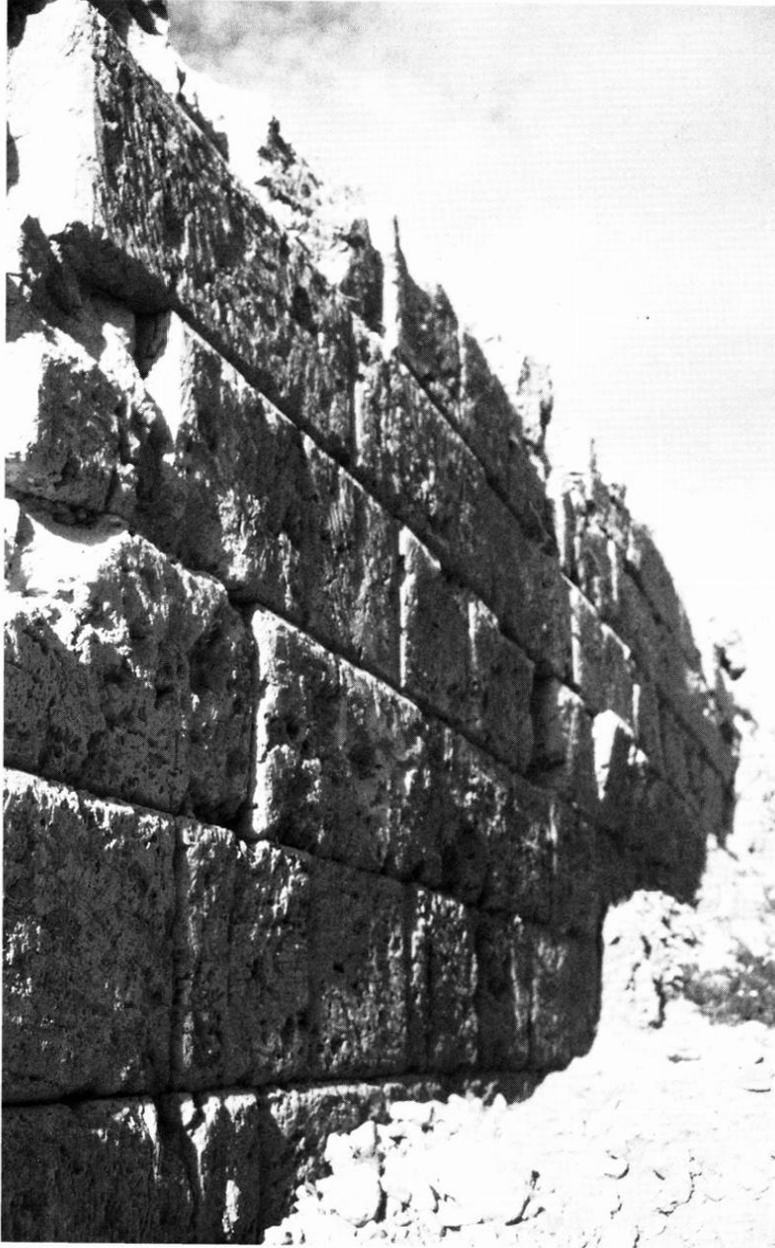


FIG. 19. — La courtine entre les tours XII et XIII (photo A. Laronde).



FIG. 20. — La tour sud du chenal dans le port submergé (photo Th. Joly).

principalement depuis la mer. Le danger ressenti devait donc venir de l'intérieur. Le fait ne laisse pas d'intriguer et oblige à se poser la question de savoir de qui pouvait provenir le danger, et à quelle date précisément.

L'attaquant potentiel devait être avant tout doté d'une force terrestre, et n'aurait eu que des forces navales d'appoint. Il faut donc éliminer le souvenir de la guerre de Thibron, venu justement de la mer. Il ne faut pas non plus penser à la piraterie, qui reprend à la fin du II^e siècle comme le démontre le célèbre sénatus-consulte de 100 av. J.-C. où il est fait mention du roi régnant à Cyrène⁶³. Une force venue de la mer aurait pu pénétrer dans le port et attaquer la ville par le nord, là où elle était le plus mal défendue.

L'attaque redoutée devait donc venir du sud, c'est-à-dire de l'intérieur des terres. On ne peut penser aux tribus libyennes, qui étaient situées sur le haut plateau au sud de Cyrène et qui n'auraient pas disposé de moyens de

63. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 446.

poliorcétique adéquats, en admettant qu'elles aient emporté les passages conduisant vers le plateau intermédiaire et vers la plaine littorale. Mais il reste Cyrène qui disposait d'un potentiel militaire important, avec son poids démographique et ses remparts. Cyrène n'avait cessé de se révolter contre les Lagides, et le roi Ptolémée le Jeune, devenu par la suite Ptolémée VIII Évergète II, en avait fait l'expérience⁶⁴. Il me paraît donc que l'enceinte d'Apollonia visait à créer une tête de pont permettant à des forces fidèles au maître d'Alexandrie de faire face à une révolte partie de l'intérieur, et donc de Cyrène. La garnison du port devait pouvoir résister et recevoir des renforts par mer.

C'est justement la situation qui prévalait depuis 145, quand Ptolémée le Jeune avait quitté la Libye pour s'installer à Alexandrie. Or, les modules des pierres de l'enceinte et les distances se réduisent à des chiffres ronds en coudées égyptiennes de 52,5 cm : ces mesures venues d'Alexandrie n'ont pas été introduites en Cyrénaïque avant la fin du III^e siècle⁶⁵. Il y a plus : la fouille minutieuse de la face externe nord de la tour XII et de la porte d'accès à la tour ont permis à Y. Garlan de retrouver, au niveau du seuil primitif, bon nombre de monnaies de bronze de petit module, frappées par un atelier monétaire lagide en Libye, probablement à Apollonia même.

Ces pièces sont datables de la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. Je retiendrai donc que l'enceinte date des dernières décennies du siècle, et cette date basse correspond bien à celle des autres grandes enceintes en Méditerranée orientale, d'Ibn Hani en Syrie, à Isaura Vetus en Anatolie, mais aussi en Occident à Marseille et à Saint-Blaise.

Il est évidemment tentant de mettre en relation le fort grossissement du flux d'importation d'amphores vinaires avec les besoins d'une garnison à l'effectif accru. Mais surtout, l'accession du port au rang de cité autonome sous le nom d'Apollonia s'accorde bien avec l'attitude de défiance des Lagides à l'encontre de Cyrène qui subissait ainsi une terrible *capitis diminutio*. Cette hypothèse trouvera peut-être plus de crédit si l'on considère les autres constructions contemporaines faites à Apollonia. C'est aux mêmes années qu'il faut rapporter l'aménagement du centre urbain dans sa première forme, dans l'ensellement situé entre l'extrémité ouest de l'Acropole et le rocher de Kallikrateia, et la hauteur qui reçoit à la fin de l'Antiquité le palais du Dux à l'ouest.

64. A. LARONDE, *o. c.*, p. 439.

65. A. LARONDE, *o. c.*, p. 326.



FIG. 21. — Le mur ouest du grand édifice hellénistique et, à droite, les colonnes de l'église orientale (photo A. Laronde).

La construction la plus remarquable se situe à l'emplacement occupé bien plus tard par le groupe ecclésial connu généralement sous le nom de l'Église orientale. L'église proprement dite s'ouvre au nord sur la rue qui traverse tout le site d'est en ouest : l'accès s'effectue par la nef latérale nord, et non pas dans l'axe de la nef centrale, en raison de la présence d'un grand mur de 52 mètres de développement, assis sur une *crépis* à deux degrés. Il en subsiste de une à quatre assises construites de panneresses à table saillante (fig. 21). Au nord, la construction forme un angle droit et donne naissance à une façade qui regarde vers la mer et qui est conservée jusqu'à environ 2 mètres au niveau de la *crépis*. Au sud, une façade symétrique se retrouve sur 2 mètres seulement de longueur. Cet ensemble grossièrement rectangulaire était, en l'état actuel de nos connaissances, largement ouvert vers l'est. Au centre de la paroi ouest se détachaient deux murs de refend orientés est-ouest : le plus méridional donne appui à la colonnade sud de l'église, tandis que le mur de la nef latéral nord s'élève sur la paroi symétrique (fig. 22).



FIG. 22. — Mur de refend est-ouest du grand édifice hellénistique avec, au fond, le soubassement de la colonnade sud de l'église orientale (photo A. Laronde).

Il y avait donc là un édifice, temple ou salle de réunion, qui s'ouvrait sur un vaste espace découvert délimité par des murs, et qui a toutes chances d'avoir représenté l'agora d'Apollonia. Il est en effet à noter que certains tailloirs de l'église sont découpés dans de grands blocs de marbre qui donnaient la liste des prêtres d'Apollon, éponymes de la cité ⁶⁶. Si ces blocs peuvent évidemment avoir été déplacés lors du remploi, il n'en va pas de même des statues retrouvées entières ou fragmentées dans le sol de l'église orientale, non plus que des grandes dalles de granit d'Assouan qui formaient originellement une grande base destinée à recevoir un groupe statuaire en l'honneur d'un proconsul de l'époque augustéenne ⁶⁷, et dont les éléments sont épars dans toute la zone. On retrouve donc, dispersées, les inscriptions et les statues ⁶⁸ qui devaient se trouver exposées dans le centre civique.

Compte tenu de l'usage de la coudée égyptienne de 52,5 cm, il est clair que la construction remonte au II^e siècle av. J.-C. ou à la période immédiatement suivante, encore que celle-ci ait été nettement moins favorable à de grands travaux d'urbanisme.

L'autre grande construction contemporaine se trouve un peu à l'ouest, entre le quartier de l'église orientale et celui de l'église centrale : il s'agit de l'édifice thermal dégagé autrefois par P. Montet, et dont l'analyse doit beaucoup aux recherches de R. Rebuffat ⁶⁹. Ce dernier a reconnu l'existence d'un édifice « pré-thermal ». Il renfermait un grand bassin qui mesurait à l'origine 18,5 mètres de long sur un peu moins de 6 mètres de large et qui a été remanié à deux reprises, ce qui témoigne d'une longue période d'utilisation (fig. 24). Ce bassin à ciel ouvert s'inscrivait dans un péristyle conservé sur les côtés nord, est et sud et qui comportait originellement une colonnade ionique avec un mur périphérique. Les chapiteaux pouvaient dater du I^{er} siècle av. J.-C. ou du I^{er} siècle ap. J.-C. selon G. R. H. Wright ⁷⁰. Le sylobate a été quant à lui construit alors que la céramique italique était déjà en usage, c'est-à-dire que la date haute de cette construction peut remonter au début du I^{er} siècle av. J.-C. ; donc l'écart chronologique est réduit entre

66. J. REYNOLDS in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976), p. 297-300, n° 6, 7 et 8.

67. P. MONTET, *CRAI*, p. 202 ; J. REYNOLDS, *o. c.*, p. 306, n° 26.

68. Ph. McALEER, *A Catalogue of Sculpture from Apollonia*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 6), s.d., p. 103.

69. R. REBUFFAT, J.-Cl. JOULIA, G. MONTHEL et E. LENOIR, « Note préliminaire sur les grands thermes d'Apollonia », *LA*, 15-16, 1978-79, p. 263-277 et pl. LXXXVIII à XC.

70. G. H. R. WRIGHT, in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *Apollonia, the Port of Cyrene*, Tripoli (Libya Antiqua, suppl. 4), s.d. (1976), p. 205 et 216.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 23. — Plan de l'édifice thermal (dressé par G. Monthe).

Les pièces tièdes sont au nord de la salle cruciforme ; les deux citernes 27 et 29 sont des réaménagements byzantins à l'emplacement des salles chaudes des thermes.



FIG. 24. — La *natatio* de l'édifice pré-thermal (photo A. Laronde).



FIG. 25. — Pressoir sous la salle cruciforme de l'édifice thermal (photo A. Laronde).



FIG. 26. — Les fours hellénistiques sous la partie sud de la nef centrale de l'église orientale (photo A. Laronde).



FIG. 27. — L'embrasure de la porte sud et, au fond, le mur septentrional de la tour XII avec l'encastrement de la barre servant à bloquer le vantail de la porte. Sur le sol, blocs du couronnement de la tour dans la position où ils furent retrouvés ; niveau du sol au début du 1^{er} siècle av. J.-C. (photo A. Laronde).



FIG. 28. — Le montant nord de la porte sud, vu de l'extérieur de l'enceinte ; en bas, le chasse-roues de l'ouverture primitive ; les blocs dans l'embrasure correspondent à deux exhaussements successifs du seuil (photo A. Laronde).

la construction du centre civique et celle de l'édifice qu'il faut interpréter avec son fouilleur comme une palestre avec une *natatio* en plein air ⁷¹. Il faut aussi remarquer que ces deux édifices s'inscrivent parfaitement dans le plan urbain de la ville régi ici par la grande rue est-ouest sur laquelle ils s'ouvrent au nord.

Au contraire, les sondages menés en profondeur démontrent que rien de tel n'existait avant l'époque hellénistique finissante. À l'ouest de la palestre, sous le *tepidarium* des thermes romains, on a retrouvé les restes d'un pressoir antérieur à l'édifice « pré-thermal » (fig. 25). Sous le centre civique, il y avait au sud une carrière et, au centre de la place, deux fours de métallurgie (fig. 26) recoupés ensuite par le mur de refend méridional de la salle (ou temple ?) qui formait le centre de cet ensemble. L'agglomération préexistante tenait donc plus de la *kômé* que de la cité organisée.

La vie de la cité d'Apollonia dans la première phase de son existence ne dut pas rester longtemps paisible. En effet, l'étude de l'avant-cour de la tour XII montre que cette dernière fut démantelée dès le 1^{er} siècle av. J.-C. Un bloc de couronnement de la tour s'est retrouvé dans l'avant-cour, au milieu du passage donnant accès à la porte sud de la ville. Ce bloc n'a jamais été déplacé, et il était au contraire noyé dans la couche de remblai d'1 mètre d'épaisseur sur laquelle est venu s'appuyer le seuil de la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. (fig. 27). Cette partie du site a donc été abandonnée pendant une longue période qui peut remonter soit aux attaques des pirates de l'époque de Mithridate et de Pompée dont on connaît les méfaits à Bérériké, soit à la période de troubles des guerres civiles romaines qui fut rude ici comme dans l'Orient grec en général ⁷². Il faut peut-être mettre en relation les difficultés que connut Apollonia et le fait que Caton le Jeune, après son débarquement infructueux à Phycous, se rendit à Paliouros, dans le golfe de Bomba ⁷³, sans qu'Apollonia ait apparemment retenu son intérêt : mais inférer de ce silence des conséquences précises serait trop hasardeux.

La reprise de la vitalité d'Apollonia ne nous devient perceptible qu'à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C., sous les Flaviens, et plus précisément sous le règne de Domitien. C'est alors que la zone de la porte sud est réaménagée avec la création d'un nouveau seuil largement exhaussé d'1 mètre par rapport au niveau antérieur, comme on l'a vu (fig. 28).

71. R. REBUFFAT, *o. c.*, p. 273.

72. A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987, p. 455-479.

73. PLUTARQUE, *Caton le Jeune*, 59.



FIG. 29. — La cour à péristyle de l'édifice thermal dans l'état du II^e-III^e siècle ap. J.-C. (photo A. Laronde).

C'est de la même époque que date la construction du théâtre, comme le démontre l'inscription dédicatoire de la *frons scaenae*, qui date de 92 ap. J.-C.⁷⁴. Il est à remarquer que les gradins de la *cavea* entaillent largement le glacis situé au pied du front oriental de l'acropole, rendant la fortification dépourvue de valeur. Ce fait confirme qu'à la fin du I^{er} siècle de notre ère, le rempart avait été déclassé. Du reste, la porte sud était un simple passage ouvert dans la fortification sans que subsiste la trace d'aucun réaménagement à caractère défensif.

D'autre part, la palestine est profondément modifiée lorsqu'elle cède la place à des thermes dont les piscines froide, tiède et chaude, à l'ouest, ont pour conséquence de réduire notablement les dimensions de la *natatio* et du péristyle (fig. 29). À l'ouest, la salle cruciforme centrale, dans l'axe de la *natatio*, constituait l'*assa sudatio* des thermes, et sa disposition avec voûte

74. J. REYNOLDS, in R. G. GOODCHILD, J. G. PENDLEY et D. WHITE, *o. c.*, p. 317, n° 57.

croisée à axes orthogonaux, interdit de la dater avant Domitien ⁷⁵. C'est dire que la construction des nouveaux thermes peut s'échelonner entre les années 75 à 125 ap. J.-C. ⁷⁶.

De son côté, le centre civique était embelli. Le temple ou la salle centrale reçut alors un pavement de marbre en *opus sectile* dont des vestiges sont apparus lors de la fouille des années 1987-1989. La provenance de ces marbres a pu être reconnue : les importations se font, comme de tradition en Cyrénaïque, des Cyclades, mais aussi de Thasos. Il est tentant d'attribuer aussi aux II^e et III^e siècles de notre ère les grands fûts lisses en cipolin vert de Carystos qui figurent en remploi dans l'église orientale.

Cette reprise de la vie de relations du port peut se relier à la participation d'Apollonia au Panhellénion créé par l'empereur Hadrien en 137 ⁷⁷ à la suite de l'inauguration de l'Olympieion à Athènes par le même Hadrien en 132 ⁷⁸. Ces relations avec le Panhellénion sont encore attestées sous Marc-Aurèle ⁷⁹.

Rien ne permet donc d'avancer qu'Apollonia ait souffert de la célèbre révolte juive de 115-117 à laquelle on a longtemps attribué tant de méfaits ⁸⁰. Les travaux du II^e siècle ne sauraient en aucun cas s'expliquer dans cette perspective. Et aucune trace archéologique de destructions attribuables à la révolte ne saurait être reconnue avec certitude, à moins de mettre en relation avec ces faits les nombreux bronzes retrouvés dans le bassin oriental du port. Il s'agit au premier chef d'une statuette de 22 cm de hauteur complète, qui représente Hermès légèrement déhanché, la jambe gauche fléchie (fig. 30). Il porte le pétase ailé et la chlamyde rejetée sur l'épaule droite. De la main gauche il tient une bourse, la main droite est baissée et tendue, elle pourrait avoir tenu le caducée ⁸¹. Cette œuvre assez fine peut dater des débuts de l'Empire ⁸².

75. R. REBUFFAT, *o. c.*, p. 275.

76. R. REBUFFAT, *o. c.*, p. 276.

77. M. WÖRRLE, *Chiron*, 22, 1992, p. 337-370 : inscription d'Aizanoi (*AE*, 1992, 15 et 1602); cf. déjà P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934, p. 54, n.

78. P. GRAINDOR, *Athènes sous Hadrien*, Le Caire, 1934, p. 50 sq. et surtout p. 67, citant *BCH*, 38, 1914, p. 389 (L. Novius Rufus).

79. *CIG*, I, 351 ; *IG II²*, 3407 (J. H. OLIVER, *Marcus Aurelius* [*Hesperia*, Suppl. 13], 1970, p. 99, n° 8).

80. P. ROMANELLI, *La Cirenaica romana*, Verbania, 1943, p. 116.

81. Photo parue dans le *Figaro Magazine* du 21 novembre 1992, p. 1 du hors-texte inséré au milieu de la revue.

82. Comp. A. DE RIDDER, *Bronzes antiques du Louvre*, I, *les figurines*, Paris, 1913, p. 80, n° 540 et pl. 40, exemplaire nettement plus petit (13,7 cm) et avec des sandales à ailettes.



FIG. 30. — Statuette en bronze d'Hermès provenant du bassin oriental du port (photo Th. Joly).



FIG. 31. — Pied de lampadaire en bronze, provenant du bassin oriental du port (photo Mission archéologique française).

On peut ajouter encore deux appliques en forme de col de cygne avec les ailes déployées, destinées à être fixées sur une paroi, peut-être en guise de poignée pour un coffre ou pour le tiroir d'un meuble.

Tout aussi remarquables sont des éléments de lampadaire : deux supports de lampes autrefois fixés en haut de hampes disparues aujourd'hui, en forme de calice, et surtout un trépied formé de pattes de lion entre lesquelles figurent des feuilles de lierre (fig. 31). Cette pièce a son parallèle exact au Musée gréco-romain d'Alexandrie. Un autre exemplaire très proche provient des fouilles de Volubilis, il est daté des débuts de l'Empire par Chr. Boube qui en attribue la provenance à un atelier d'Italie du Sud, peut-être Tarente⁸³. Ce lot trouvé dans le même secteur et dans la même couche paraît avoir une homogénéité : il s'agit de bronzes d'appartement, et leur datation est contemporaine. Dans quelles conditions ces pièces ont-elles été rejetées à la mer ? Aucune hypothèse n'est à exclure. En tout cas, ce mobilier était destiné à Apollonia, il témoigne des goûts raffinés d'une clientèle choisie et confirme l'impression générale de prospérité de la Cyrénaïque impériale et du port d'Apollonia, son lien majeur avec le monde méditerranéen.

À partir du III^e siècle, la vie d'Apollonia s'inscrit dans le cadre de l'Antiquité tardive, relativement mieux connue en Cyrénaïque grâce aux beaux travaux de D. Roques sur Synésios et son temps, entendu au sens large du terme⁸⁴. Apollonia, appelée Sôzousa sous l'Empire chrétien — sans doute dans le deuxième quart du IV^e siècle⁸⁵ — devint la capitale de la Libye Pentapole sous l'empereur Théodose II, entre 431 et 450⁸⁶. C'est l'époque qui a laissé le plus grand nombre de vestiges, les églises, le palais du Dux, des quartiers d'habitation ou des installations industrielles. Sans reprendre ces différents aspects, je voudrais me borner à souligner quelques aspects nouveaux des recherches en cours.

Une première série d'observations a trait à la défense d'Apollonia. Le rempart, déclassé depuis le début de l'Empire, fut remis en état, au moins dans le secteur de la tour XII, au milieu du III^e siècle. La tour elle-même fut complétée par un bâtiment accolé à sa façade nord (fig. 32), dans l'avant-cour, de manière à fermer la poterne située à l'est de la tour et en laissant à l'ouest un espace si réduit face à la porte sud que celle-ci cessait d'être

83. Chr. BOUBE-PICCOT, *Bronzes antiques du Maroc*, Paris, 1975, p. 286 et pl. 216 et 217.

84. D. ROQUES, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, CNRS (Ét. d'Ant. Afr.), 1987.

85. D. ROQUES, *o. c.*, p. 94.

86. D. ROQUES, *o. c.*, p. 92.

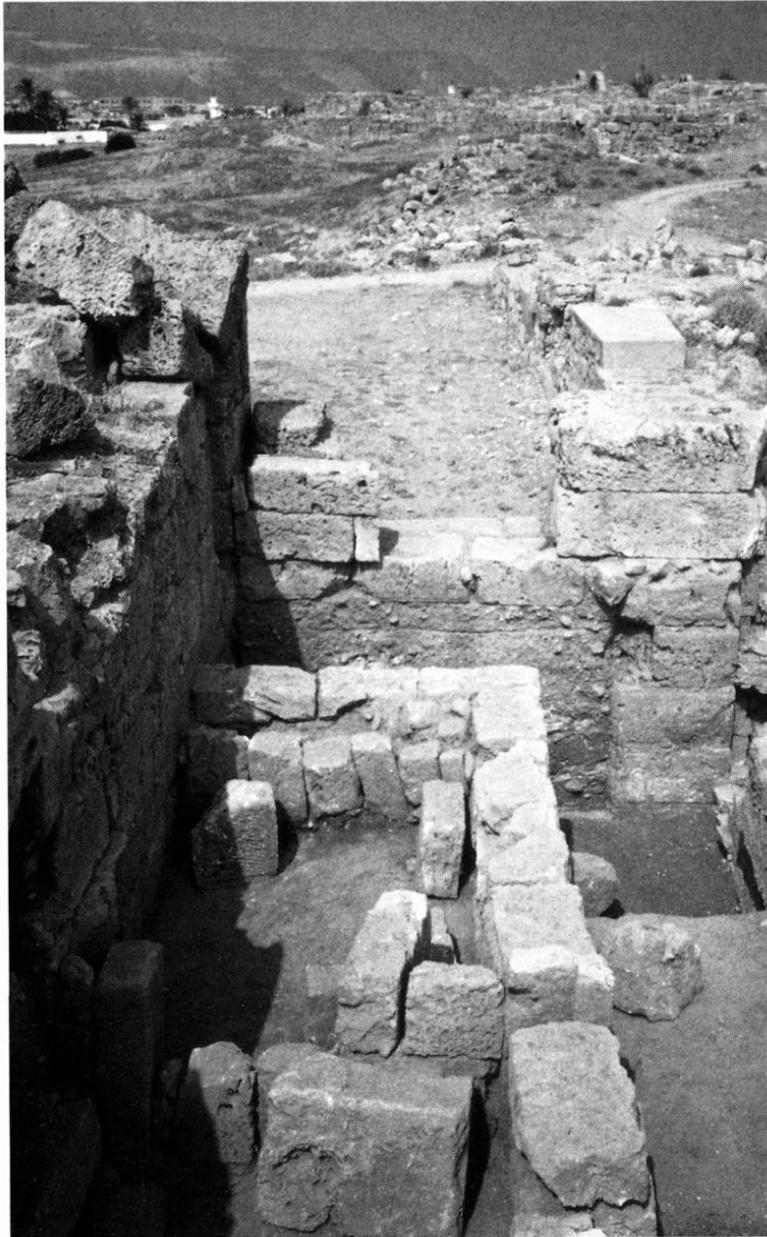


FIG. 32. — Le bâtiment tardif et, au fond, la porte sud de la ville ; à gauche le mur nord de la tour XII (photo A. Laronde).

cochère pour devenir un simple passage piétonnier (comp. fig. 18). Ce bâtiment — peut-être un corps de garde — est daté par un sesterce de Sévère Alexandre qui a pu circuler jusqu'au troisième quart du siècle, et par de la céramique datable aussi du milieu du III^e siècle ⁸⁷.

Dans le courant du III^e siècle, ces aménagements défensifs furent abandonnés. Le bâtiment installé dans l'avant-cour de la tour XII fut arasé au niveau du sol, exhaussé considérablement. Le passage pour les chars à travers la porte sud fut rétabli. Il est symptomatique que, au même moment, la construction du palais du Dux ait oblitéré complètement le rempart dont seules les fondations étaient conservées sous le nouvel édifice, qui débordait sur le versant méridional de la colline. Un sondage pratiqué par G. Montheil a ainsi permis de retrouver les assises inférieures de la tour X (fig. 33) ⁸⁸. Non seulement le palais du Dux était une résidence civile non fortifiée, mais de plus la défense de la cité était annulée sur un large segment, signe que, passées les années difficiles du troisième quart du III^e siècle ⁸⁹, la région avait retrouvé son calme pendant le IV^e siècle.

Dans le secteur de la porte méridionale on observe alors le bouchage de la porte charretière et son remplacement par une simple poterne (fig. 34) ; la poterne qui faisait face à cette porte, à l'est de la tour XII, est purement et simplement bouchée, de façon très sommaire : les grands blocs de grès placés dans l'embrasure reposaient simplement sur le sol, démunis de toute espèce de fondation. Ces ultimes tentatives de remise en état, et le bouchage hâtif de la poterne à l'arrivée des Arabes (fig. 35) n'opposaient qu'une protection très réduite. Ce qui explique que les derniers défenseurs aient jugé préférable d'évacuer Sôzousa pour se replier sur Taucheira ⁹⁰.

Les traces de la présence arabe à Sôzousa sont difficilement perceptibles. Il ne semble pas que les églises aient été transformées en mosquées, au contraire de ce qui arriva à ras el Hilal, anciennement Naustathmos ⁹¹.

La présence d'un graffiti arabe dans une salle adjacente de l'église centrale, parfois avancée, n'a pas été démontrée. Il semble plutôt que la ville fut assez rapidement abandonnée de ses habitants, du fait de la disparition de l'administration et de la garnison byzantines, qui la faisaient vivre.

87. Notamment de grands plats de céramique vernissée rouge, dite sigillée africaine.

88. Cette fouille a permis de vérifier la distance très régulière qui séparait deux tours l'une de l'autre.

89. D. ROQUES, *o. c.*, p. 279.

90. R. G. GOODCHILD, *Libyan Studies*, ed. J. Reynolds, Londres, 1976, p. 263.

91 Cf. les inscriptions arabes trouvées par R. M. HARRISON, « A Sixth-Century Church at ras el Hilal in Cyrenaica », *PBSR*, 32, 1964, p. 19 (commentaire des textes par R. M. Stern).



FIG. 33. — Le seuil de la porte de la tour X (photo A. Laronde).



FIG. 34. — La porte sud de la ville réduite à l'état de poterne, état au début des fouilles de la Mission française (photo A. Laronde).



FIG. 35. — Poterne de la tour XIII bouchée à la fin de la période byzantine (photo A. Laronde).

Il ne semble pas que l'arrêt de la vie urbaine ni celui de la vie de relation aient été instantanés. Une deuxième série d'observations nous est fournie à cet égard par les monnaies : depuis les fouilles américaines des années 1965-67, il était admis que l'on ne trouvait pas à Sôzousa de monnaies postérieures au règne d'Héraclius (610-641), ce qui poussait T. V. Buttrey à souligner la pauvreté de la vie du port dans la dernière phase de la période byzantine. Cette conclusion paraissait s'imposer d'autant plus que le monnayage en question se composait uniquement de bronzes, si ce n'est deux pièces d'or de Justin II et d'Héraclius⁹², et que les monnaies recueillies lors de la mission Norton à Cyrène en 1910-11 conduisaient aux mêmes observations⁹³. La mission française a cependant recueilli en 1994 un trémissis d'or de l'empereur Anastase (491-518) dans ses fouilles sous-marines du chenal reliant les deux bassins du port (fig. 36). Et surtout la campagne de recherches sous-marines de 1986 avait déjà permis de retrouver dans le bassin oriental du port un *solidus* d'or de l'empereur Constant II (641-668) frappé postérieurement à l'arrivée des Arabes en 642 (fig. 37). Or S. Stucchi⁹⁴ avait déjà fait connaître une pièce identique, conservée aujourd'hui en Italie dans une collection particulière, qui est donnée comme provenant de Sôzousa. Il est dommage que nous ne sachions rien de plus sur la provenance exacte de cette pièce ni sur la date de sa découverte. Nous ne devons cependant pas mettre en doute l'exactitude de l'information qui renforce donc l'idée que le port avait connu au VII^e siècle une circulation de l'or monnayé analogue à ce que le reste de l'Afrique byzantine avait connu, et cela dément encore la pauvreté supposée du port et de la région à l'époque. De plus, on peut se demander s'il n'était pas arrivé à Sôzousa un trésor de monnaies de Constant II dont seules deux pièces seraient aujourd'hui connues. Enfin, il faut bien considérer que le port avait conservé une activité commerciale au-delà de la conquête arabe de 642.

Au terme de cette étude, je voudrais souligner trois données qui se dégagent des treize siècles de vie d'Apollonia, de l'arrivée de Battos à celle d'Amr ibn al-As. La vie du port ne s'explique que par la mise en valeur de l'arrière-pays et la sédentarisation, urbaine et rurale, qui ont marqué toute

92. T. V. BUTTREY, in R. G. GOODCHILD, J. G. PEDLEY et D. WHITE, *o. c.*, p. 260 et p. 341, « coins of... Constans II are entirely wanting at Apollonia ».

93. T. V. BUTTREY, *o. c.*, p. 369.

94. S. STUCCHI, *Architettura Cirenaica*, Rome (Monografie di archeologia libica, 9), 1975, p. 547 n. 7.



FIG. 36. -- Trémissis d'or de l'empereur Anastase, provenant du chenal reliant les deux bassins du port (photo E. Pessarelli).



FIG. 37. -- *Solidus* d'or de l'empereur Constant II, provenant du bassin oriental du port (photo Th. Joly).

l'Antiquité gréco-romaine sur le plateau cyrénéen. La vie de relation qui se créa ainsi, et qui comportait l'échange des produits agricoles de la région contre les matières premières et les articles de luxe qui lui manquaient a constitué la base de la vie du port. Les trouvailles déjà effectuées et celles qui seront faites dans l'avenir éclairent donc la vie de relation de Cyrène et de la partie centrale du plateau cyrénéen, au-delà de ce qu'elles nous apportent sur la vie même du port.

La vie du port proprement dite fut stimulée par l'appartenance à la monarchie lagide, puis par l'activité de la région dans le monde romain. La présence certaine d'une garnison lagide et le rôle de tête de pont conféré au port grâce à sa fortification, ensuite les rapports avec les autorités romaines et l'appartenance au Panhellénion, le rôle enfin de capitale provinciale durant les deux derniers siècles de Sôzousa byzantine, tout cela explique le développement accentué des constructions. Mais la disparition de ces facteurs explique aussi la rapide disparition du port après la conquête arabe, en rapport avec la fin de la vie sédentaire dans le Djebel Akhdar à partir du x^e siècle ⁹⁵.

Il n'en demeure pas moins que le port de Cyrène fut un des ports importants de la Méditerranée orientale durant toute l'Antiquité. Son étude est riche d'enseignement pour la Libye d'abord, mais aussi pour le monde méditerranéen à la vie duquel il participa de façon si continue et si soutenue.

André LARONDE.

95. Fr. BURGAT et A. LARONDE, *La Libye*, Paris, 1996, p. 32 sq.